

**MAIRIE DE THERVAY  
39290 THERVAY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DELIBERATION N° 2023-04-04**

L'an deux mille vingt-trois, le 5 avril à 20 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Stéphane ECARNOT, Maire.

**PRESENTS** : BERTOLI Régis, CHAMPONNOIS Alain, CHERREY-GUELAUD Corinne, CRETIN Christian, DEPRAZ Paul, ECARNOT Stéphane, GELEY Jean-Luc, MAHAMDI Maryline, PHILIPPON Franck.

**Secrétaire de séance** : Maryline MAHAMDI.

Convocation du 29/03/23 (affichée le 29/03/23).

**OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS 2022**

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation des résultats de fonctionnement de l'exercice et constatant qu'il apparaît un excédent de fonctionnement de 619.561,11 €, le conseil municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		
<b>Résultat de fonctionnement</b>		
<u>A Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		157 690.36 €
<u>B Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		461 870.75 €
<b>C Résultat à affecter</b> = A+B (hors restes à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)		<b>619 561.11 €</b>
<u>D Solde d'exécution d'investissement</u>		-117 463.42 €
<u>E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)</u>		-62 000.00 €
<b>Besoin de financement F</b>	<b>=D+E</b>	<b>-179 463.42 €</b>
<b>AFFECTATION = C</b>	<b>=G+H</b>	<b>619 561.11 €</b>
<b>1) Affectation en réserves R 1068 en Investissement</b> G = au minimum, couverture du besoin de financement F		179 463.42 €
<b>2) H Report en fonctionnement R 002 (2)</b>		440 097.69 €
<b>DEFICIT REPORTE D 002 (5)</b>		0.00 €

Pour copie conforme,

Le Maire,  
Stéphane ECARNOT

